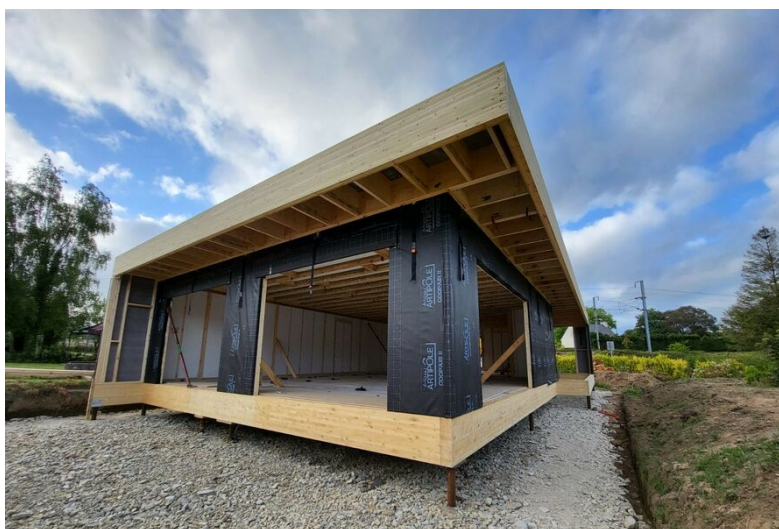




[L'industrie c'est fou] La maison cartonnée pourrait bientôt faire un carton



2 min. de lecture

Mon actualité **personnalisable**

Profitez à tout moment des informations clés selon vos intérêts.

Sélectionnez les thèmes qui vous intéressent :

Gérer mes thèmes favoris

Tel Pirouette, le héros de la célèbre comptine pour enfants, oseriez-vous emménager dans une maison en carton ? En octobre, ce n'est pas au salon de l'emballage de luxe, où il est habituellement présent, mais à celui du bâtiment que **DS Smith a** présenté sa dernière collaboration. Le groupe anglais, qui emploie 4 000 personnes en France à travers 30 sites de production, s'est associé à une société basée à Saint-Aignan-Grandlieu (Loire-Atlantique), Bat'ipac. Ensemble, ils ont célébré les dix ans d'un matériau qui pourrait bien révolutionner le secteur de la construction.

Résistant à l'eau

Baptisé Ipac (isolant porteur alvéolé carton), ce matériau est composé de carton ondulé autoportant, qui fait également office d'isolant thermique et phonique. Les lamelles de carton sont prises en sandwich entre deux plaques de polypropylène alvéolaire recyclé, aussi appelées membranes Aquilux. Un moyen de garantir la résistance à l'eau du produit, qui affiche une densité de 91 kg par m³ et pèse 28,61 kg par m², pour une épaisseur comprise entre 50 et 250 mm. Concernant la résistance au feu, les panneaux ne s'enflamment pas, mais se consomment. Les matériaux ajoutés lors de la phase de construction, comme le placo-plâtre, peuvent permettre de palier cet inconvénient.

VOS **INDICES**

source

INDICES & COTATIONS

Déposé en 2009 par l'inventeur français Hubert Lé, le brevet de l'Ipac a été repris par



Bati'pac en 2012 en vue d'une industrialisation. L'Ipac sert à réaliser des murs, des toits, des planchers, des cloisons de distribution ou des plafonds. Il peut être utilisé comme isolant externe ou interne, pour des bureaux ou des équipements de loisirs par exemple. *«Il s'adapte très bien en mixité de matériaux en devenant un panneau de remplissage»*, expliquent Christophe Furet, responsable communication de **DS Smith France**, et Alain Marboeuf, le dirigeant de Bat'ipac. Dans l'habitat, l'Ipac est recommandé pour une maison de type R+2 (deux étages au-dessus du rez-de-chaussée), augmentée de combles, dotée d'une structure à ossature bois. Un produit pas encore normé

La première maison de ce type a été construite à Belle-Ile-en Mer (Morbihan), en 2013. S'il a fallu attendre une dizaine d'années pour que **DS Smith et Bat'ipac** envisagent le passage à une plus grande échelle, ce n'est pas un hasard : les deux industriels souhaitaient s'assurer de la pertinence de la garantie décennale. *«Il y a dix ans, je suis allé voir la SMABTP, un assureur spécialisé dans le bâtiment. Ils ont attribué, à l'issue d'une première maison, une décennale en 'technique non-courante'»*, indique Alain Marboeuf. Une centaine d'habitations ont ensuite été érigées, et des essais réalisés à l'institut technologique forêt cellulose bois-construction ameublement (FCBA).

Le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) va prochainement être contacté, afin de disposer d'un avis technique et de pouvoir «normer» le matériau. *«Il faut que le produit soit durable dans le temps. Quand vous faites un avis technique, il y a plusieurs années d'évaluation»*, justifie Alain Marboeuf. Au départ fabriqué par un établissement de Rezé (Loire-Atlantique), l'Ipac sera prochainement produit dans plusieurs sites français du groupe Estille, spécialisé dans l'économie sociale et solidaire. Une nouvelle fiche de données environnementales et sanitaires (FDES) sera réalisée afin de pouvoir faire correspondre l'Ipac aux exigences de la nouvelle réglementation RE2020. Pour Christophe Furet, la construction est *«un nouveau marché, de masse, qui peut amener beaucoup de volumes»* à **DS Smith. En** espérant que les futurs propriétaires de ces maisons cartonnées ne finiront pas, comme Pirouette, avec le bout du nez cassé.



Sélectionné pour vous

